

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Réunion du Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail (CNOSST)

Compte rendu de la réunion du 16 mars 2017
Complexe de l'Administration centrale du portefeuille de l'Agriculture d'Ottawa (Ontario)

Présents

Représentants des employés

Président : Dale Woloshin, analyste principal du PCA/TI, Sécurité des TI et Architecture, Direction générale des systèmes d'information (DGSi)

Dean Babuin, technicien de recherche, Centre de recherche et de développement d'Agassiz (AFPC)

Jane McDonald, technicienne de spectrométrie de masse, Centre de recherche et de développement de Kentville (AFPC)

Blair English, spécialiste en agronomie et en agroforesterie, Santé environnementale, Centre de recherche et de développement de Brandon (Institut professionnel de la fonction publique du Canada [IPFPC])

Matthew McBurney, modéleur de données géomatiques, Geomatics (IPFPC) par vidéoconférence

Michelle Hambly, ouvrière, Ferme de recherches – Beaverlodge (AFPC)

Mariette Beaudet, adjointe à la recherche, Centre de recherche et de développement de Saint-Hyacinthe (AFPC)

Représentants de l'employeur

Maureen Power, directrice exécutive, Direction des ressources humaines (DRH), Direction générale de la gestion intégrée (DGGI)

Alan Parkinson, directeur général, Programme de pâturages communautaires, Direction générale des programmes (DGP)

Ling Lee, conseiller stratégique, Direction des partenariats et de la planification, Direction générale des sciences et de la technologie (DGST)

Sylvie Landry, directrice, Programmes du mieux-être en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Conseillers techniques

Sami Reaz, chef du Programme national de santé et sécurité au travail, Programmes de mieux-être en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Mathieu Poirier, coordonnateur régional de la santé et de la sécurité au travail (SST), région de la capitale nationale, Programmes du mieux-être en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Secrétaire

Christine Martel, agente de projets, SST, Programmes du mieux-être en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Patricia Gagné, adjointe de santé et sécurité au travail, SST, Programmes du mieux-être en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Invités

Nicolas Auclair, coordonnateur régional de SST pour le Québec, DGST, par vidéoconférence

Jonathan Elston, conseiller en résolution de conflits, Programmes du mieux-être en milieu de travail, DGGI

Absents

Milton Dyck, technicien, Centre de recherche et de développement de Swift Current (AFPC)

Rolfe Antonowitsch, biologiste, Gestion des parcours, Bureau du Directeur de la Recherche, développement et technologie (RDT) Saskatchewan (IPFPC)

Denna Dougan, directrice, Services intégrés, DGGI

John Sharpe, directeur, Planification intégrée et établissement de rapports, DGST

Matt Shea, directeur général, Direction des ressources humaines, DGGI

1. Adoption de l'ordre du jour et approbation du compte rendu

- a) L'ordre du jour est adopté.
- b) Le compte rendu de la réunion de décembre 2016 est approuvé et signé.

Suivi

- P. Gagné fera traduire le compte rendu de la réunion de décembre 2016.

2. Affaires découlant du compte rendu

- S. Reaz présente un aperçu du registre des mesures de suivi et une brève discussion a lieu.
- Les membres du Comité conviennent de retirer les commentaires sur le suivi du PPR et de les inscrire dans l'outil de suivi des tâches et des priorités. Le registre des mesures de suivi deviendra un onglet de l'outil de suivi des tâches et des priorités.

Suivi

- Discussion pour modifier le registre des mesures de suivi afin de consigner l'état d'avancement de chaque mesure de suivi.

- P. Gagné regroupera ces documents. Des numéros de page et une légende seront ajoutés au document.

3. Politiques et programmes du Ministère en matière de SST

a) Processus de résolution des plaintes relatives à la violence au travail

- M. Poirier fait le point sur le processus. AAC utilisera dorénavant ce document pour résoudre les plaintes de violence au travail

Suivi

- À la réunion de juin, on discutera de la façon de promouvoir le processus lorsqu'il sera au point.
- M. Poirier enverra aux membres du Comité un courriel avec la version définitive du document et l'endroit où il pourra être consulté.

b) Rapport annuel de l'employeur sur la SST (EDSC)

- S. Reaz fait le point sur le rapport. Tous les sites ont acheminé leurs renseignements avant la date limite du 1^{er} mars. Les blessures invalidantes ont diminué de 25 % par rapport à 2015.

Suivi

- S. Reaz effectuera l'analyse finale, qui sera présentée à la réunion de juin.

c) Rapports des comités locaux de SST (EDSC)

- S. Reaz fait le point sur le rapport. Tous les sites ont envoyé leurs renseignements avant la date limite du 1^{er} mars.

Suivi

- S. Reaz vérifiera le nombre d'employés non syndiqués du Centre de recherche de Melfort (centre satellite du Centre de recherche et de développement de Saskatoon).
- Le Comité enverra des questions sur les chiffres ou acheminera les préoccupations par correspondance à S. Reaz aux fins de suivi.
- S. Reaz effectuera une analyse comparative 2015 par rapport à 2016 et vérifiera l'intégrité des données 2016 quant à de possibles divergences ou erreurs dans les rapports.
- S. Reaz effectuera une analyse finale, qui sera présentée à la réunion de juin.

d) Le point sur la formation SIMDUT (SGH)

- Selon l'utilisation des 2 000 permis pour l'exercice 2016, 421 des 1 500 permis en anglais demeurent inutilisés et il en est de même pour 459 des 500 permis en français. On attend le renouvellement pour le prochain exercice.
- On s'attend à ce que la formation SIMDUT (SGH) augmente en 2017-2018, car tous les sites d'AAC feront appel au même fournisseur de services de formation (Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail). L'année dernière, nous avons utilisé quelques permis dont disposaient des fournisseurs régionaux et qui avaient été acquis plus tôt dans le cadre de marchés de services pluriannuels.
- On attend de savoir si l'École de la fonction publique du Canada continuera d'offrir la formation sans frais en 2017-2018.

Suivi

- L. Lee communiquera la réponse de l'École de la fonction publique du Canada aux membres du Comité.

4. Programme de prévention des risques – Programme de trois ans

a) Discussion à propos de l'annulation de la directive sur l'utilisation sécuritaire des dispositifs télématiques de bord des véhicules

- S. Reaz fait le point sur l'état d'avancement du document et présente une mise à jour d'après l'examen du document.
- Des discussions ont eu lieu entre les Services de SST et les Services juridiques ministériels. En ce moment, les Services juridiques examinent attentivement les lois provinciales et les lois territoriales afin de déterminer si elles s'appliquent à l'équipement agricole et hors route utilisé sur des terres publiques.

Suivi

- S. Reaz fera le point à la réunion de juin.

b) Compte rendu sur l'équipe et le plan d'intervention en cas d'urgence chimique

- N. Auclair fait le point sur le plan. Aucune modification au contenu, seulement quelques modifications rédactionnelles mineures.
- Les annexes C et C1 pourront être affichées sur les babillards de SST.

c) Compte rendu sur les personnes pouvant accéder aux lieux de travail

- M. Poirier présente une mise à jour comportant de légères modifications mineures.
- Les services de sécurité ont proposé d'ajouter AGO104 à leur formation en ligne (AGR620) de même que AGO120. Mise en œuvre : avant mai 2017.

d) Le point sur la politique et les lignes directrices sur la prévention de la violence en milieu de travail

- M. Poirier fait le point sur l'état d'avancement du processus de règlement et ajoute qu'il y a toujours des révisions et des mises à jour en raison des consultations en cours et de l'évolution du processus de règlement des plaintes de violence au travail.
- On attend d'autres directives - SCT/EDSC - avant la soumission finale (mars à juin à examiner)
- M. Poirier informe le Comité que les syndicats demandent que la ligne directrice sur la politique d'interprétation soit invalidée. EDSC devrait donner des indications au début de l'exercice 2017-2018.
- D'autres ministères rencontrent les mêmes problèmes.

e) Compte rendu sur le programme lié aux premiers soins et aux défibrillateurs externes automatisés (DEA)

- M. Poirier informe les membres du Comité qu'il est maintenant possible de consulter le document.

- Selon la pratique en vigueur, nous offrons une formation en premiers soins plus avancée que la formation de base exigée par la loi. On discute de la possibilité d'offrir une formation de base en premiers soins (une journée) aux sites peu exposés aux risques et une formation en premiers soins standard aux sites où les risques sont plus élevés.

Suivi

- Le Programme de premiers soins sera communiqué au Comité pour obtenir de la rétroaction. On cherche à obtenir des commentaires sur la formation de base par rapport à la formation standard (deux jours) et sur ce qui devrait être considéré comme du travail sur le terrain.

f) Le point sur la ligne directrice sur l'analyse de la sécurité des tâches

- M. Poirier présente une mise à jour, mentionne les lacunes relevées dans le document qui portent sur le calendrier, les mises à jour et les bases de données. On discute de l'utilisation de la base de données des AST.
- Des modifications administratives mineures ont été apportées. Le document n'a pas encore été approuvé par la direction.
- L'analyse de la sécurité des tâches sera présentée au Comité des opérations de la Direction générale la semaine prochaine aux RDT.

Suivi

- Le document de communication sera diffusé aux CLSST.

g) Ligne directrice sur la promotion d'un milieu de travail sans parfum

- La ligne directrice a été approuvée récemment.

Suivi

- S. Reaz effectuera la communication.

h) Politique de SST

- Les consultations ont pris fin.

Suivi

- On demandera l'approbation des coprésidents, puis celle de la direction.

i) Points à venir

- S. Reaz présente un aperçu.

Suivi

- Les priorités ayant été établies, S. Reaz ajoutera des points pour l'an prochain.
- À la prochaine réunion, les membres établiront l'ordre de priorité des suivis de l'année.
- S. Reaz fournira, par correspondance, une liste de documents qui exigeront une révision au plus tard au début de juin.

5. Communications à venir en matière de SST

a) **Maladie de Lyme**

- On discute de la trousse de l'Agence de la santé publique du Canada et on se demande si elle est acceptable comme outil de communication. Le Comité discute également de la possibilité de préparer un document d'une à deux pages (foire aux questions et aperçu de la trousse) que les lieux de travail pourraient afficher pour améliorer la sensibilisation des travailleurs sur le terrain.
- D. Babuin souligne que, pour compléter l'information figurant dans la trousse, il est important d'être à l'affût des signes et de signaler les cas après une exposition à des morsures de tiques.

Suivi

- M. Poirier et D. Babuin prépareront un produit de communication avant la saison de plantation/des travaux, dont une version provisoire devra être prête d'ici le 1^{er} avril 2017. Ils mettront à jour le document pour la saison 2018.

b) **Autres communications à venir en matière de SST**

- Les communications concernant la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole et la Semaine nationale de la sécurité agricole ont été envoyées.
- Les prochaines communications concerneront les événements suivants : Jour de deuil national (28 avril), Semaine de sensibilisation à la santé mentale (1^{er} au 7 mai) et Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) (7 au 13 mai).

Suivi

- Les membres du Comité feront des suggestions à S. Reaz pour faire la promotion de la SNASST.
- S. Reaz fera parvenir au comité local des exemples de documents utilisés pour faire la promotion des SNASST précédentes et du matériel du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, dans lequel on trouve des affiches gratuites.

6. Mises à jour des programmes nationaux de sécurité

a) **Le point sur le Comité national du confinement, de la biosûreté et de la biosécurité (CNCBB)**

- Mises à jour de L. Lee sur le CNCBB :
 - **Permis visant des toxines et des agents pathogènes humains et animaux**
 - Depuis la reclassification de plusieurs champignons pathogènes au groupe de risque 1, moins de centres ont l'obligation de détenir un permis en vertu de la *Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines*;
 - Des permis ont été délivrés à 15 centres;
 - Le CNCBB donne des conseils sur l'élimination des mycotoxines trichothécènes (sauf T2), qui sont des matières de classe 6.1 qui relèvent de l'ASPC et de la *Loi sur la santé des animaux* depuis le 1^{er} janvier 2016.
 - **Formation**

- ❖ Formation sur les procédures d'urgence
 - Les centres qui comptent des laboratoires de NC2 ont mené des exercices pratiques sur les procédures d'urgence en novembre. Lors de l'exercice de 2016, on a procédé à l'évacuation d'un laboratoire de confinement contaminé.
 - La formation sur les rôles et responsabilités des agents de biosécurité/bioconfinement a eu lieu le 16 décembre 2016.
- ❖ Formation sur l'évaluation des risques en matière de biosécurité
 - La formation sur l'évaluation des risques est prévue pour le 24 avril 2017

- **Incidents**
 - Aucun à signaler

b) Le point sur le Comité national de radioprotection

- Mises à jour de L. Lee sur le Comité national de radioprotection
 - En janvier, AAC a reçu de la Commission canadienne de sûreté nucléaire un avis d'expiration final des certificats d'appareils à rayonnement de Varian Associates Inc. concernant son chromatographe en phase gazeuse Varian utilisant une source de Nickel-63. La société Varian a été achetée par Agilent il y a quelques années, alors le certificat émis par Varian qui prenait fin le 30 avril 2017 n'a pas été et ne sera pas renouvelé. N. Ritchot, agente de radioprotection à la DGST, a rempli les formulaires et les documents nécessaires pour homologuer de nouveau nos appareils, qui sont toujours utilisés par les employés d'AAC pour analyser des milliers d'échantillons par semaine. Tout a été envoyé il y a quelques semaines, et M^{me} Ritchot attend une réponse. Les centres où était entreposé l'appareil ont décidé de s'en débarrasser, Kentville sera mis hors service sous peu.
 - Un rapport d'inspection de la radioprotection a été envoyé aux agents de radioprotection en janvier et les données ont été mises à jour. Tous les utilisateurs autorisés d'AAC formés en 2013 ont suivi une formation d'appoint.

c) Compte rendu du Comité national de la sécurité en laboratoire

- Voici le compte rendu de L. Lee :
 - En ce qui a trait à la sécurité en laboratoire, le Comité national de la sécurité en laboratoire a été dissous à la fin de son mandat, et C. Dubeau, qui est gestionnaire des stocks, et N. Ritchot seront nommés coordonnateurs nationaux en matière de sécurité en laboratoire pour mettre à jour le programme. Pour le moment, à titre de conseillère en laboratoire, N. Ritchot tient à jour le programme et les documents. L'orientation et le manuel sur la sécurité en laboratoire ont été mis à jour, et C. Dubeau apportera des corrections aux documents d'AgriCH.

7. Points permanents à l'ordre du jour

a) Refus de travailler/interventions d'urgence/appels d'ambulance

- Il n'y a eu aucun refus de travailler ni interventions d'urgence entre le 1^{er} décembre 2016 et le 16 mars 2017.

- b) Rapports d'EDSC, promesses de conformité volontaire (PCV) et directives**
- Une PCV a été émise au Centre de recherche et développement de Fredericton.
 - Une directive d'EDSC a été émise à l'intention du Centre de recherche et de développement de Lethbridge.

Suivi

- On enverra la modification à la réponse à la directive émise par EDSC.
 - Une mesure de protection sera mise en place pour les moissonneuses-batteuses pour parcelles.
 - On discutera du point 1 concernant la réponse de Lethbridge à la Directive d'EDSC à la prochaine réunion de juin.
- c) Le point sur les cas de violence en milieu de travail**
- Une mise à jour sur l'état d'avancement des dossiers de violence au travail est présentée. Aucun nom, aucun renseignement d'identification ne sont communiqués; un aperçu de la situation et des résultats est présenté.
 - Conformément à la discussion, l'article 20.9 du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* est précis en ce qui a trait à la situation où une personne compétente présente un rapport à l'employeur. Dans de tels cas, le rapport doit être remis au comité local sans divulguer l'identité des personnes à moins que celles-ci y aient consenti. Dans le cas où il y a deux personnes, et que seulement l'une d'elles consent à révéler son identité, l'employeur doit éviter de révéler de l'information susceptible d'identifier la première, car cela pourrait contribuer à identifier la partie non consentante.
- d) Le point sur les DEA**
- Tous les DEA ont été installés. Certaines inspections n'ont pas encore été effectuées, mais elles le seront d'ici la fin de mai.
 - On a acheté 14 autres DEA pour l'année en cours, et ces derniers seront expédiés avant la fin de l'exercice.
 - Une question est posée au sujet des clés servant à désactiver les alarmes : qui en ses clés en sa possession? On discute de la possibilité de ne pas désactiver les alarmes, mais le Comité se dit contre.
 - Il est recommandé de laisser les trousseaux d'installation des DEA fixés aux appareils.
 - En ce moment, on donne des séances pilotes de formation sur la façon d'utiliser les DEA au Complexe de l'Administration centrale du portefeuille de l'Agriculture.

Suivi

- Les régions qui souhaitent obtenir de la formation ou des démonstrations sur les DEA communiqueront avec M. Poirier. Celui-ci organisera de la formation ou des démonstrations pour les régions intéressées.
- e) Le point sur le Comité directeur sur la santé mentale (sous-comité du CNOSST)**
- S. Landry fait le point sur le Comité directeur sur la santé mentale :
 - Évaluation du risque organisationnel : L'outil d'évaluation du risque organisationnel « Protégeons la santé mentale au travail » sert à évaluer le risque en matière de santé psychologique et de sécurité de

l'organisation. Le sondage permettra d'analyser les pratiques existantes, d'identifier les forces, les problèmes, les domaines dans lesquels les perceptions de la direction et des employés diffèrent, ainsi que d'obtenir la rétroaction des employés. Le Comité directeur sur la santé mentale a envoyé le sondage aux comités locaux de santé et de sécurité au travail, aux comités régionaux de gestion et aux réseaux de la diversité d'AAC. On a fixé l'échéance au mois de juin 2017.

- Formation en santé mentale : L'équipe des programmes de mieux-être au travail, les membres du Comité directeur sur la santé mentale et le personnel de la Direction des ressources humaines ont participé au cours de premiers soins en santé mentale en janvier 2017 dans le but de déterminer si le Ministère devrait envisager d'offrir ce cours à plus grande échelle. Le personnel de la DRH et les membres du Comité directeur sur la santé mentale ont aussi suivi la formation « L'esprit au travail » le 14 mars 2017. Les directeurs généraux prévoient en faire autant le 30 mars.
- Champion ministériel de la santé et de la sécurité psychologiques : Deux façons possibles de nommer le champion sont encore à l'étude :
 - Un champion au niveau de la haute direction;
 - Deux co-champions, soit un employé et un employeur.
- Stratégie relative à la santé mentale : Des responsables des Programmes du mieux-être en milieu de travail ont rédigé une stratégie ministérielle en santé mentale (25 pages). La stratégie repose sur un certain nombre de principes directeurs :
 1. La reconnaissance que le mieux-être des employés constitue un avantage organisationnel;
 2. La reconnaissance que l'employé a une part de responsabilité dans la réussite organisationnelle;
 3. L'adoption de stratégies axées sur la solution plutôt que sur le problème;
 4. Le maintien de la mesure et de l'évaluation au centre des préoccupations;
 5. La communication des leçons apprises avec les employés et l'organisation dans son ensemble.
- Je ne me reconnais pas : Le contrat a été prolongé de trois mois tandis que le processus de demande de propositions est lancé.
- Guide sur la santé mentale : Le guide, qui contient de l'information sur les soins personnels, la nutrition, le yoga et la méditation, a été présenté aux membres du Comité directeur sur la santé mentale afin d'obtenir leurs commentaires. Une section sur le continuum de la santé mentale et le yoga devrait y être ajoutée.

Suivi

- S. Landry présentera au Comité la stratégie sur la santé mentale approuvée à une prochaine réunion.
- Le 17 mars, S. Landry enverra un courriel de suivi aux coprésidents pour leur dire que les membres du Comité régional de santé et de sécurité au travail ne sont pas des experts en la matière.
- S. Landry rédigera, à l'intention du Comité, un résumé d'une page de la formation sur la santé mentale qui est offerte en ce moment et qui comprend : les premiers

soins en santé mentale, la formation « L'esprit au travail », le Programme d'apprentissage mixte (PAM) sur la santé mentale. Il fournira un texte sur le yoga qui sera ajouté au Guide sur la santé mentale.

- Les résultats de l'enquête « Protégeons la santé mentale au travail » seront présentés à la réunion de septembre.

8. Affaires nouvelles

a) Formation sur la courtoisie en milieu de travail


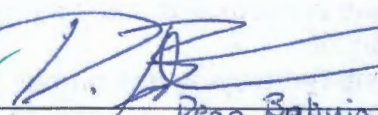
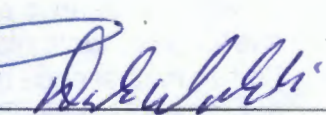
- J. Elston a animé la séance de formation, qui a été bien accueillie par les membres du Comité.

Suivi

- C. Martel mettra à jour les profils de formation des membres du Comité.

Prochaines réunions

- 15 juin 2017 – Ottawa (Ontario)
- 14 septembre 2017 – Ottawa (Ontario)
- 7 décembre 2017 – vidéoconférence
- 15 mars 2018 – Ottawa (Ontario)

		
Matthew Shea	Milton Dyck ^{Dean Babuin for}	Rolf Antonowitsch
Coprésident, employeur CNOSSST	Coprésident, AFPC CNOSSST	Coprésident, IPFPC CNOSSST
		<i>Date Woloshin, Cor.</i>

Date d'approbation : 12 juin, 2017